

DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION

L'annulation d'inscription administrative est de droit pour tout étudiant s'il en fait la demande **avant la rentrée universitaire ou le 31 octobre de l'année universitaire en cours**, lorsque la formation a débuté. Il sera alors remboursé des droits d'inscription sous réserve d'une somme de 23€ restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. Passées ces dates, les demandes seront refusées. Les droits d'inscription ne sont alors plus remboursés.

Cependant, le remboursement des droits d'inscription est de droit, quelle que soit la date pour tout étudiant qui se voit accorder une bourse émanant du CROUS ou une exonération de l'Université.

NOM : Prénom :

N° étudiant Université de Limoges :

Adresse :

Ville : Code Postal : Pays :

Date de naissance :

Mail :

Je sollicite l'annulation de mon inscription en :

J'ai été informé(e) que l'annulation de mon inscription :

- **Ne donne pas automatiquement lieu au remboursement** des droits de scolarité

Si l'annulation m'est accordée :

- Je perds mon statut d'étudiant(e) et tous les droits afférents aux services de l'université et du CROUS
- Je m'engage à ne plus utiliser ma carte d'étudiant(e)
- Si je suis boursier(ère), l'annulation suspend le versement de ma bourse par le CROUS

Je demande le remboursement NON OUI (complétez la demande de remboursement page 2)

Pièces justificatives à joindre obligatoirement à ce formulaire :

- Lettre motivée expliquant les raisons de l'annulation d'inscription
- Le cas échéant, le formulaire complété de demande de remboursement des droits de scolarité (page 2)
- Toute autre pièce justificative (certificat d'inscription dans un autre établissement, certificat médical, contrat de travail...)

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'ensemble des informations figurant sur la présente demande et que les renseignements portés sur celle-ci sont exacts et sincères.

Fait à , le Signature de l'étudiant(e) :

Avis de la direction de l'UFR, de l'Ecole, de l'Institut :

Favorable avec remboursement

Favorable sans remboursement

Motif :

Date :

Signature et cachet :

DEMANDE DE REMBOURSEMENT conjointe à une demande d'annulation

NOM de naissance : Prénom :

N° étudiant Université de Limoges :

Je demande le remboursement des droits de scolarité (droits d'inscription à ma formation).

- Je note que l'université conserve la somme de 23€ au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription, montant défini chaque année par arrêté ministériel fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur.
- En cas de paiement en 3 ou 5 fois, l'Université interrompra les prélèvements en cours puis procédera dans un second temps au remboursement des sommes versées nonobstant la somme de 23€ au titre des actes de gestion.

Nom du titulaire du compte sur lequel sera effectué le remboursement :

Si le RIB est au nom d'une tierce personne, je dois fournir une attestation sur l'honneur autorisant le remboursement sur le compte d'un tiers.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces à fournir (liste ci-après) et certifie l'exactitude des renseignements communiqués

Fait à, le

Signature de l'étudiant(e)

Même si le destinataire du paiement n'est pas l'étudiant

Pièces justificatives à joindre obligatoirement à ce formulaire :

- Demande d'annulation d'inscription (Page 1)
- RIB au format IBAN/BIC (si RIB au nom d'une tierce personne, fournir une attestation sur l'honneur)

Ce formulaire doit être transmis **avant le 31 octobre** de l'année universitaire en cours au service de scolarité de la composante.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

	Droits d'inscription	Cadre réservé à l'Agence comptable
Somme versée		
Somme due		
Somme à rembourser		